

Messenriet 18a  
8501 Frauenfeld

Telefon 052 724 04 04  
Fax 052 724 04 05  
www.arbenz-riskservice.ch

## INFORMATIONS SUR LA SURVEILLANCE DES ASSURANCES (Art. 45 LSA)

Niveau au 01.01.2018

Votre responsable de mandat est un employé du courtier Arbenz + Partner AG.

Arbenz + Partner AG (dénommée ci-après A+P) est un courtier en assurances non lié (N° d'enr. :10557) et a conclu des contrats de collaboration avec les sociétés suivantes:

AAA Insurance AG	Europäische Reiseversicherung	Previs Vorsorge
AIG Europe Limited	Futura Vorsorge	Profond/Vorsorgeeinrichtung
Allianz Suisse/CAP	Gastro social	PROMEA
ALSA Pensionskasse	Gemini Sammelstiftung	Prosperita
April Internationale	Generali/Fortuna	Revor Sammelstiftung
ArgoGlobal	Groupe Mutuel	Sanitas
ASGA Pensionskasse	HDI-Gerling	Scor Global Life
Atradius Credit Insurance	Helsana	Stiftung Abendrot
Atupri	Helvetia	SUVA
AXA-Winterthur/ARAG/ART	innova Versicherungen	SWICA
Basler Versicherung	Integral Stiftung	Swisscanto
BCV Banque Cantonale Vaudoise	International Health Insurance	Swisscanto Flex
Chubb	Liberty Mutual Europe Ltd.	Swiss Life
Coface	Mannheimer Versicherung	Sympany
Concordia	Nest Sammelstiftung	TSM
Coop Rechtsschutz	ÖKK	UNIS AG
CSS	Paul Frank	Valitas Sammelstiftung
DAS	PAX	Vaudoise
Dextra Rechtsschutz	PensExpert/PensFlex	Visana
Die Mobiliar/Protekta	pensionskasse pro	VZ BVG Sammelstiftung
ElipsLife	Pensionskasse SHP	XL Insurance
Emmental Versicherung	PK-AETAS	Zürich/Orion
ERGO	PKG Pensionskasse	
Euler Hermes Kreditversicherung	PK Mobil	

A+P collabore avec les sociétés mentionnées ci-dessus, chaque fois en fonction des besoins d'assurances du client, toutes branches d'assurance confondues. A+P est rémunérée par les assureurs en percevant les courtages usuels.

A+P travaille à la demande de ses clients, en fournissant les prestations de services convenues dans le mandat de courtage. La responsabilité des erreurs, des négligences ou des renseignements erronés fournis par le responsable de mandat en rapport avec l'activité de courtier est assumée par la société A+P.

Les données personnelles ne sont enregistrées par le responsable de mandat que dans la mesure où elles sont requises dans le cadre de la fourniture des prestations de service convenues dans le mandat de courtage. A+P s'engage à prendre toutes dispositions utiles pour respecter les dispositions légales déterminantes en matière de protection des données. Les données sont traitées de manière absolument confidentielle. En règle générale, les données personnelles sont conservées électroniquement et/ou sous forme papier. En même temps, l'ensemble des indications données par le client n'est retransmis à des tiers qu'avec l'assentiment exprès du client.